

La Gazette

AUFFREVILLE-BRASSEUIL

N° 51



ANNÉE 2015



ÉDITORIAL

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers amis,

Lors du premier tour des élections régionales, le 6 décembre dernier, en mairie l'un de nos jeunes administrés me posait la question de savoir pourquoi la commune, en cette fin d'année, n'était pas décorée, à l'image de certains villages, très illuminés, ou de certaines villes resplendissantes de lumières multicolores.

Ma réponse fût nette et précise ; notre commune n'a pas à faire la course à la lumière, elle vit avec ses faibles moyens gérée en bon père de famille car vouloir « épater » ou dépasser nos possibilités serait tout simplement augmenter vos impôts, prendre l'argent dans votre poche.

J'espère que mon raisonnement rejoint le vôtre en saluant et remerciant ceux d'entre vous qui décorent et illuminent leurs jardins, façades ou toitures ; chacun fait ce qu'il peut, notre commune n'est pas endettée nous marchons tête haute.

D'autant que l'incertitude nous habite car au 31 décembre de cette année la CAMY (forte de 35 communes aura vécu) nous entrons, de par la Loi, en Communauté Urbaine et serons de fait 73 communes de Mousseaux-sur-Seine à Conflans Sainte Honorine avec 405 000 habitants. Que nous réserve l'avenir ?

Que seront les dotations que l'État annonce à la baisse ? Que seront les participations obligatoires ? Etc... Etc...

Donc la gestion prudente s'impose et nous la maintiendrons.

La bonne nouvelle est l'avancement des études et plans des nouvelles classes scolaires. Les travaux commenceront au printemps 2016, les financements sont « bouclés ».

Notre patrimoine local y trouvera son compte avec des conditions de travail excellentes pour nos enseignants et un accueil et une sécurité sans pareil pour vos enfants qui auront à cœur de nous remercier par un travail d'excellence.

Par avance nous en sommes ravis.

En attendant je profite de cette trêve hivernale pour vous présenter tous mes vœux auxquels s'associent mes collègues du conseil, mes collaboratrices et collaborateurs communaux.

En cette période très difficile affichons ensemble notre cohésion dans la fraternité, l'amitié et le bonheur de partager le cadre de vie de cette petite commune avare dans sa gestion rigoureuse, profitable à tous.

Très bonne année 2016

Le Maire,
Serge ANCELOT



LES PRINCIPALES DÉCISIONS 2015 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCES des 25 février - 27 mars - 17 juin -
-18 septembre - 28 octobre - 18 décembre

LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014 ont été votés avec les résultats cumulés suivants :

1°) communal

- FONCTIONNEMENT : + 205 836,50 €
- INVESTISSEMENT : + 144 022,86 €

2°) salle communale

- FONCTIONNEMENT : + 25 557,44 €
- INVESTISSEMENT : + 28 207,73 €

LES BUDGETS 2015 ont été votés équilibrés en recettes et en dépenses aux sommes de :

1°) communal

- FONCTIONNEMENT : 620 749,50 €
- INVESTISSEMENT : 642 100,74 €

2°) salle communale

- FONCTIONNEMENT : 42 597,44 €
- INVESTISSEMENT : 39 265,47 €

IMPÔTS FONCIERS :

Nature des Taxes	2015
Taxe habitation	7,13 %
Foncier Non Bâti	42,69 %
Foncier Bâti	15,08 %
Ordures Ménagères	4.04 %

**EXTRAIT DU TARIF 2016
LOCATION SALLE COMMUNALE
INTRA-MUROS**

- Vendredi midi / lundi 8 h 30 : 611 €
- Samedi 10 / Dimanche 9 h : 348 €
- Samedi 10 h / Lundi 8 h 30 : 438 €



ANNÉE SCOLAIRE 2015/2016

TARIF CANTINE

- **5,05 €** : pour les enfants déjeunant régulièrement tous les jours ou à jour fixe toute l'année
- **4,30 €** : à partir du 2^{ème} enfant déjeunant régulièrement
- **5,55 €** : pour les repas occasionnels.

TARIF GARDERIE

Les forfaits mensuels ont été maintenus depuis 2012, seules les garderies supplémentaires du mercredi matin ont été répercutées sur les forfaits :

- Garderie matin : 32 €
- Garderie soir : 35 €
- Garderie matin & soir :
 - moins de 6 ans : 52 €
 - plus de 6 ans : 62 €

ÉCOLE MATERNELLE VERT

Financée par la commune, la participation par enfant a été acceptée à **535 Euros** pour l'année scolaire **2014/2015** dans le cadre de la convention intercommunale nous liant à Vert et concernait **9 enfants**.

CONCESSIONS CIMETIÈRE

- Trentenaires : 250 €
- Cinquantenaires : 300 €

Ces tarifs sont également applicables au columbarium

- Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : gratuit
- Forfait pour attribution d'un emplacement au columbarium : 650 €

TEMPS AMÉNAGÉS PÉRISCOLAIRES

Des activités de dessin et d'expression corporelle sont encadrées par Jacques et Charline, animateurs, Brigitte, personnel communal et Françoise, bénévole. Elles ont lieu le vendredi de 15 heures à 16 heures 30 et ont été retracées dans un **Projet Educatif Territorial** avec l'inspection académique.

Le tarif 2014 a été maintenu à 75 € pour l'année 2015.

TÉLÉ RELÈVES COMPTEUR GAZ

Une convention a été signée avec GRDF autorisant la pose d'une antenne sur la mairie pour permettre la télé relève qui nécessitera le remplacement à terme de tous les compteurs.

Des informations complémentaires seront données en temps utile.

RAJOUT SUR RÈGLEMENT LOCATION SALLE COMMUNALE

Il a été décidé de rajouter au règlement une clause de non restitution de caution en cas de nuisances sonores anormales occasionnant des plaintes de voisinage.

ENTRETIEN ABRI BUS AUFFREVILLE

Une convention avec le Département a été signée pour la reprise de l'entretien de l'abri bus et de ses aménagements par la Commune alors que les travaux ont intégralement été financés par le Département.

SUPPRESSION DU C.C.A.S

En application de la Loi Notre qui rend obligatoire le C.C.A.S uniquement aux communes à partir de 1 000 habitants, il a été décidé de supprimer le C.C.A.S, toutes les compétences seront transférées à la commune et retracées dans le budget communal.

INVITATION AU BANQUET ANNUEL

Pour être invité au banquet annuel communal il faut être âgé d'au moins 65 ans et être inscrit sur la liste électorale.

Les conjoints n'ayant pas atteint l'âge défini sont également invités.

UN NOUVEAU DISTRIBUTEUR D'ÉNERGIE POUR LA COMMUNE

Suite à l'obligation de mise en concurrence des tarifs d'électricité pour toutes les communes et par l'intermédiaire d'un groupement de commandes avec le **Syndicat d'Énergie des Yvelines**, à compter du 1^{er} janvier 2016, **DIRECT ÉNERGIE** deviendra notre distributeur d'énergie en remplacement d'EDF.

UN NOUVEL ARRÊT PAR LE TAMY

Désormais vous pouvez vous rendre à la poste, le cabinet médical ou la pharmacie de Guerville depuis nos départs habituels.

SEMPITERNELS PROBLÈMES DE CIRCULATION DANS NOTRE VILLAGE

Qui oserait continuer à nier le problème récurrent de circulation dans nos rues dû à des stationnements anarchiques devant les portes cochères, les bateaux, aux endroits interdits, sans visibilité et sur les trottoirs. Il est régulier que les automobilistes soient obligés de faire marche arrière sur toute une rue quand un véhicule arrive en face.

Que ferions-nous si les secours devaient intervenir en urgence ?

Alors que la Loi sur le handicap impose aux collectivités une mise en accessibilité de ses voiries et notamment 1,40 m de largeur de trottoir quand cela est possible, **nous rappelons qu'il est interdit de stationner sur les trottoirs**.

Il est venu le temps de prendre des mesures pour l'intérêt général et la qualité de vie des habitants en centre de village.

La première et la plus « citoyenne » serait déjà que les propriétaires ayant possibilité de rentrer leur véhicule le fasse.

Quelles solutions pourraient être envisagées : des matérialisations de stationnement interdit et donc trouver des alternatives répondant à ces restrictions : création de quelques places de stationnement déjà réalisées impasse de l'éperon, en projet impasse des gâtes et la libération du plateau actuel de cantine en cœur de village lorsque la nouvelle école sera construite, des stationnements en quinconce ou en dernier recours l'instauration d'un sens unique sur l'ensemble de la commune qui serait très contraignant pour tout le monde.

Pouvons-nous donc espérer trouver tous ensemble des solutions et ainsi permettre une circulation sereine et en toute sécurité dans tout le village ?

RECONDUCTION TÉLÉASSISTANCE

La société VITARIS a été reconduite pour assurer la téléassistance.

Les abonnés n'auront donc aucun changement dans leur prestation.

Le coût mensuel est de 5,38 €.

Les personnes qui souhaiteraient bénéficier de ce service doivent s'adresser au secrétariat.

REMBOURSEMENT ANTICIPÉ EMPRUNT

Un emprunt avait été souscrit en 2014 pour compléter le financement des travaux contre le ruissellement.

Suite au versement des subventions du Conseil Départemental et de la CAMY, l'emprunt sera remboursé par anticipation début 2016 ramenant la commune à un endettement zéro.

DE LOURDS DOSSIERS ADMINISTRATIFS ABOUTIS

Il y a les travaux qui se voient et ceux qui ne se voient pas mais qui sont encore plus énergivores en temps :

L'agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP) a été déposé et prévoit le planning de travaux à réaliser sur les bâtiments communaux pour permettre l'accessibilité.

Les questionnaires aussi variés que complexes et les réunions pour l'entrée dans la nouvelle communauté urbaine.

L'obtention de subventions sans lesquelles rien ne serait possible :

RUISSÈLEMENT :

- Conseil Départemental : 84 186,00 €
- Fonds concours CAMY : 87 497,50 €

RESTAURATION DES MURS DE PIERRES :

- Département au titre de la Valorisation du patrimoine : 65 975 €
- Réserve parlementaire Député : 10 000 €
- Fonds concours CAMY : 29 796 €

PÔLE SCOLAIRE :

- Conseil Départemental : 105 000 €
- Conseil Régional : 135 000 €
- Dotations Equipement Territoires Ruraux : 117 000 €
- Réserve parlementaire Député : 9 000 €
- Fonds concours CAMY : 50 000 €

BIENVENUE A NOS NOUVELLES ENSEIGNANTES



Ont été nommées :

Émilie AUBERT sur le poste de direction et la classe de cycle 2

Marion TALEs a en charge le cycle 3

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre école des huit moulins

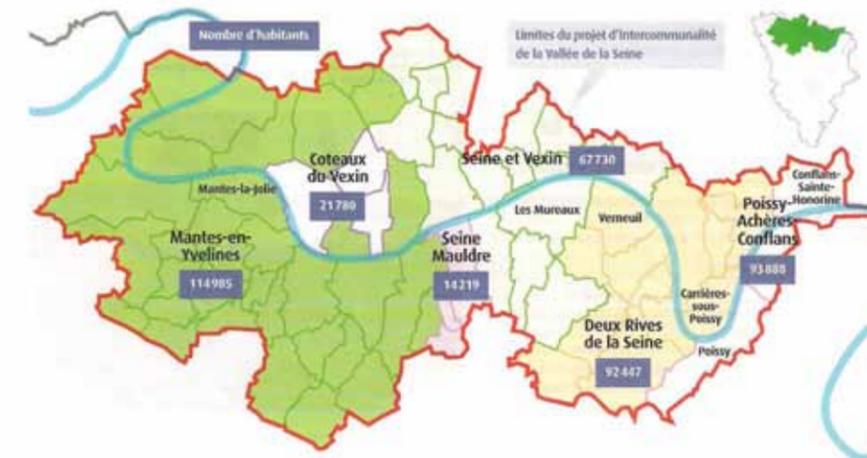
LA COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE & OISE au 1^{er} Janvier 2016

Malgré un avis défavorable d'un bon nombre de communes dont la nôtre, le périmètre d'une nouvelle agglomération a été décidé par le Préfet. Elle s'étendra de Mantes-La-Jolie à Conflans Sainte-Honorine en passant par les Mureaux.

Cette nouvelle communauté sera créée sous la forme d'une communauté urbaine et portera le nom de « GRAND PARIS SEINE & OISE ».

Elle regroupera 73 communes et entrainera la disparition de 6 intercommunalités (dont la CAMY) pour constituer un grand ensemble de 405 000 habitants.

Elle entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2016.



Seront concernées les communes de :

Achères, Andrésy, Arnouville-Lès-Mantes, Aubergenville, Auffreville-Brasseuil, Aulnay-sur-Mauldre, Boinville-en-Mantois, Bouafle, Breuil-Bois-Robert, Brueil-en-Vexin, Buchelay, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Chapet, Conflans-Sainte-Honorine, Drocourt, Ecqueville, Épône, Évecquemont, Favrieux, Flacourt, Flins-sur-Seine, Follainville-Dennemont, Fontenay-Mauvoisin, Fontenay-Saint-Père, Gaillon-sur-Montcient, Gargenville, Goussonville, Guernes, Guerville, Guitrancourt, Hardricourt, Hargeville, Issou, Jambville, Jouy-Mauvoisin, Jumeauville, Juziers, La Falaise, Lainville-en-Vexin, Le Tertre-Saint-Denis, Les Alluets-le-Roi, Les Mureaux, Limay, Magnanville, Mantes-La-Jolie, Mantes-La-Ville, Médan, Méricourt, Meulan-en-Yvelines, Mézières-sur-Seine, Mézy-sur-Seine, Montalet-le-Bois, Morainvilliers, Mousseaux-sur-Seine, Nézel, Oinville-sur-Montcient, Orgeval, Perdreauville, Poissy, Porcheville, Rolleboise, Rosny-sur-Seine, Sailly, Saint-Martin-la-Garenne, Soindres, Tessancourt-sur-Aubette, Triel-sur-Seine, Vaux-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet, Vert, Villennes-sur-Seine.

De nombreuses compétences communales seront transférées à la communauté urbaine. Une période de transition est prévue sur 2016 voire 2017 pour la mise en place des procédures administratives et financières. Pour se faire des conventions entre les communes et la communauté urbaine seront signées pour permettre la continuité du service public.

Les compétences transférées les plus importantes sont, entre autres :

- La voirie
- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Au 31 décembre 2015 la Communauté d'Agglomération de Mantes-en-Yvelines (CAMY) sera donc dissoute.

ÉQUIPEMENTS ET TRAVAUX 2015

Aménagement du nouveau pôle scolaire

En cette fin d'année 2015, le projet d'aménagement du pôle scolaire est en passe de devenir réalité : les accords de financement de l'état, des conseils départementaux, régionaux et de la CAMY sont actés et les appels d'offre lancés pour un démarrage prévisionnel des travaux courant deuxième trimestre 2016.

Une présentation de la nouvelle école a été faite en juin dernier aux élèves, à leurs parents ainsi qu'aux administrés intéressés par le projet de création d'un nouveau pôle scolaire.

Les enfants ont découvert la nouvelle maquette de l'école avec le bureau de la direction et ses deux salles de classes en rez de cour, ainsi que la salle de Garderie / Temps d'Activité Périscolaires en rez de jardin.



Alors que la réalisation de la cantine était prévue initialement lors d'une phase ultérieure, l'obtention de nouvelles subventions permet, en même temps que l'école, la construction de la nouvelle cantine en rez de jardin, à côté de la future salle de garderie avec comme intérêt majeur d'éviter d'engager les frais liés à la mise aux normes d'accessibilité de l'actuel bâtiment.

Les travaux qui sont prévus sur une durée d'environ 18 mois impacteront peu le fonctionnement de l'école: les cours seront maintenus dans les conditions actuelles, seules les récréations se dérouleront sur l'actuel plateau d'activités de la cantine.

Mur de soutènement voirie clauselais et clôture



Mise en accessibilité de l'abri bus d'Auffreville



L'abri neuf a pris possession des lieux en remplacement de l'ancien

Réfection de la charpente du lavoir de Brasseuil



Voirie sur le village

Reprise de voirie, reprise de trottoirs, un petit air de neuf dans plusieurs rues du village

Pose d'un revêtement antidérapant sur la passerelle

Restauration des murs de pierres communaux

La condition 1^{ère} pour obtenir l'aide des services du Département au titre de la valorisation du patrimoine consistait à rénover les murs de pierres en conservant les imperfections et son aspect rustique.



Acquisition d'un tracteur



Équipé de nombreuses options il permet à notre agent d'entretien la mise en œuvre de nombreux travaux qui auraient nécessité l'intervention d'entreprises.

Création de stationnements impasse de l'éperon



Création d'un espace de dispersion des cendres dans le jardin du souvenir



Le relooking du site internet
Notre site internet subit actuellement un relooking. La charte graphique est arrêtée et les travaux de transfert d'articles sont en cours pour accès au public début de l'année 2016. Ayez le réflexe, vous y trouverez toutes les informations dont vous avez besoin.

INFOS EN VRAC



lassuranceretraite.fr

Ouverture d'une nouvelle agence de la **Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse** située au **2 bis boulevard Calmette, Immeuble Origami, à Mantes La Jolie.**

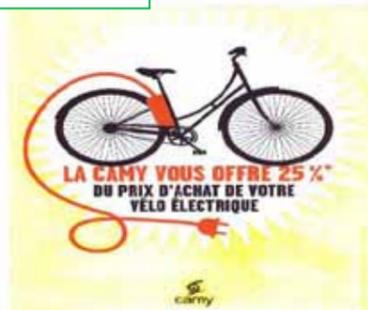
du lundi au vendredi 01 34 77 89 12 avec ou sans RDV de 08h30 à 12h30 sur RDV de 13h30 à 17h00.



Pour trouver et localiser les pharmacies ouvertes ou de garde la nuit, les dimanches et jours fériés en Ile de France, connectez-vous sur le site internet « monpharmacien-idf.fr » ou téléchargez l'application mobile « **MonPharmacien** »



Fermée depuis 2011, pour travaux de rénovation, **la patinoire de Mantes La Jolie** ouvrira ses portes au public **le samedi 19 décembre 2015.**
Bonne glisse aux patineurs !



La CAMY vous offre Jusqu'à 25% du prix d'achat
INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE SUR CAMY-INFO.FR
Ou retirez le dossier de candidature auprès de la CAMY, rue des Pierrettes à Magnanville



La construction d'une nouvelle déchetterie, lancée mi-septembre dans la zone de la Vaucouleurs à Mantes La Ville, s'achèvera courant 2016. Ce qui permettra aux habitants d'évacuer leurs encombrants, gravats, végétaux, ferraille... Jusqu'à 4000 tonnes pourront être recyclées chaque année.

Il y a un an, presque jour pour jour, était perpétrée dans le Mantois et plus particulièrement sur notre commune une vague de cambriolages. Certains d'entre eux auraient sans doute pu être évités grâce à une meilleure communication. Depuis, le réseau de voisins vigilants s'est étoffé dans notre village : ainsi nous comptons maintenant 8 communautés soit 45 foyers inscrits ! Des communes voisines comme BOINVILLE ont également adhéré au dispositif. Et c'est là le moteur du fonctionnement de voisins vigilants : plus les adhérents sont nombreux et plus le maillage est serré, plus l'efficacité sera grande.

Alors, si ce n'est pas déjà fait, inscrivez vous vite

www.voisinsvigilants.org



LA POSTE

Aujourd'hui, La Poste vous permet **d'envoyer vos colis de chez vous sans vous déplacer ! Simple et rapide, vous bénéficiez en plus de 5% de remise** par rapport aux tarifs en bureau de poste. Voici les 3 étapes à suivre sur :

www.laposte.fr :



Indiquez les caractéristiques de votre colis, saisissez les coordonnées du destinataire et payez en ligne sur un site sécurisé

Etape 1



Après avoir imprimé et collé le bordereau de transport sur votre colis, déposez votre colis dans votre boîte aux lettres normalisée (ou en bureau de poste) et lors de son passage, il sera récupéré par votre facteur

Etape 2



vous serez informé par email des étapes clés du parcours de votre Colissimo.

Etape 3



A partir du 05 Avril 2016, les chaînes de la TNT seront toutes diffusées en Haute Définition (HD). Si votre téléviseur ou décodeur n'est pas adapté (vous ne recevez pas HD1, Chérie 25 ou 6Ter), il faudra vous équiper d'un adaptateur HD.

Extrait de l'arrêté du Maire N° 29/2015

NOUS VOUS RAPPELONS L'ARRETE DU MAIRE N° 29/2015, AFFICHE DEPUIS LE 05 NOVEMBRE 2015, CONCERNANT LA REGLEMENTATION DES VOIES PUBLIQUES D'AUFFREVILLE BRASSEUIL, DONT VOICI CI-APRES UN EXTRAIT :

«ARTICLE 1^{er} : Entretien général des caniveaux

Tout stationnement de véhicule doit respecter une marge suffisante entre les roues et le trottoir afin de permettre l'écoulement permanent des eaux de pluie vers les avaloirs et le nettoyage des caniveaux.

ARTICLE 2 : Entretien général en limite des propriétés riveraines des voies publiques

Les riverains sont tenus de balayer et entretenir les trottoirs et les caniveaux le long de leur propriété de façon régulière.

Les usagers de la voie publique et les occupants des propriétés riveraines sont tenus d'éviter toute cause de souillure des voies et espaces publics.

Lors de la chute des feuilles, les riverains sont, par ailleurs, tenus de balayer les feuilles mortes le long de leur propriété.

Les feuilles, et de façon générale, l'ensemble des résidus de balayage ne doivent pas être poussés à l'égout, les tampons d'égout et les bouches d'égout devant demeurer libres.

ARTICLE 3 : Plantations bordant les voies publiques

Les plantations ne doivent pas gêner l'éclairage public, les lignes téléphoniques ou électriques.

Les riverains ont l'obligation de procéder régulièrement à la taille des haies ou autres arbres surplombant ou débordant sur le domaine public.

En cas d'urgence ou dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leur frais, après une mise en demeure restée sans effet.

Après toute opération de taille de haies ou autre, en bordure de la voie publique, les riverains ont l'obligation de ramasser les déchets verts tombés sur la dite voie.

ARTICLE 4 : Collecte des déchets ménagers et déchets verts

Les bacs de collecte des déchets ménagers et sacs de déchets verts sont à sortir, au plus tôt, la veille au soir du jour de collecte. Ils doivent être rentrés à l'intérieur des propriétés le soir du jour de passage.

En cas d'absence prolongée, avant ou après la collecte, chaque riverain doit prendre ces dispositions pour respecter ces impératifs.

ARTICLE 5 : Collecte des encombrants

Les objets sont à sortir sur le trottoir, au plus tôt la veille de la collecte, de façon à ne pas gêner ni les piétons, ni la circulation.

Dans la mesure où des objets ne figurant pas dans la liste des encombrants autorisés resteraient après la collecte sur le trottoir, il appartient au propriétaire de les rentrer aussitôt à l'intérieur de la propriété et de les déposer à la déchetterie.

Les usagers de la voie publique et les occupants des propriétés riveraines sont tenus d'éviter toute cause de souillure des voies et espaces publics.

ARTICLE 6 : Par temps de neige ou de verglas

Les propriétaires ou locataires riverains sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs longeant les propriétés jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible.

S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et balayage doivent se faire sur un espace permettant le passage des piétons.

La neige devra être entassée de manière à ne pas gêner la circulation ni l'accès aux caniveaux, bouches d'égout, bouches d'incendie.

Il est interdit de déposer sur la voie publique de la neige ou de la glace provenant de l'intérieur des propriétés.

En cas de verglas, il convient de jeter du sel devant les maisons et sur le trottoir longeant les propriétés afin d'éviter tout risque de chute.

En temps de gelée, il est interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs et autres lieux de passage des piétons.

LE SAVIEZ-VOUS ?

la nouvelle carte de visite de notre commune

Région Ile de France
Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton de Bonnières-sur-Seine
Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise

Une artiste récompensée

AU SALON D'AUTOMNE DES ARTS MANTEVILLOIS

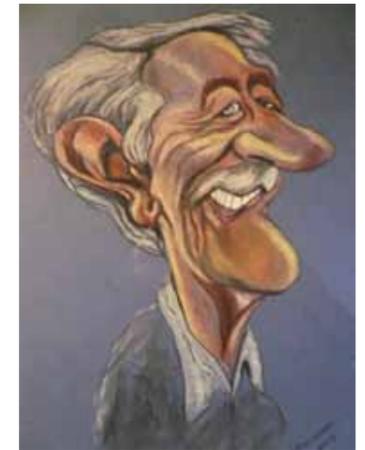
Salle Jacques Brel de Mantes-La-Ville

Madame Brigitte DUBRANA a obtenu,
dans la catégorie CHALLENGE,

le prix du public pour les caricatures

pour sa caricature de Jean Rochefort

Nous lui adressons toutes nos félicitations



BIENVENUE AU VILLAGE

Mr JACQUANT remplaçant Mr BRENET, 6 rue des Clauselais

Mr DESBOUIS Mme DENAIS remplaçant Mr MILORD, 20 rue du Village

Mr MORIN et Mme SANSON remplaçant de Mr DEROUET 28 rue des Clauselais

DERNIÈRE MINUTE

Soyons vigilants, ouvrons l'œil !

Depuis Noël des actes de dégradations sont à déplorer sur des panneaux de signalisation, panneaux d'affichage, de nombreux véhicules en stationnement.

Pour tout comportement suspect n'hésitez pas à appeler la gendarmerie :

Téléphone : 01.30.42.39.58



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS 2015 DANS VOTRE COMMUNE



L'école des huit moulins

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

**Le 22 mars 2015
1er Tour**

Inscrits : 462
Votants : 241
Exprimés : 234

BASTILLE César & SAUL Monique :	32
CHALE TERRATS Angeline & RIVIERE Julien :	13
DELPORT Alexandre & RAUDIN Gaetane :	89
CONIL Kevin & GRONOFF Anne :	17
Jaeger Claude & RECAMIER Bernard :	23
JEAN Josette & JOUY Didier :	60

**Le 29 mars 2015
2ème Tour**

Inscrits : 462
Votants : 249
Exprimés : 230

DELPORT Alexandre & RAUDIN Gaetane :	111
JEAN Josette & JOUY Didier :	119

**Madame Josette JEAN et Monsieur Didier JOUY ont été élus
Conseillers Départementaux**

ÉLECTIONS RÉGIONALES

**Le 6 décembre 2015
1er Tour**

Inscrits : 461
Votants : 266
Exprimés : 258

LAURENT Pierre :	17
BARTOLONE Claude :	32
ASSELINÉAU François :	0
COSSE Emmanuelle :	14
HORSFALL Dawari :	1
SACHS Valérie :	1
De SMET Sylvain :	0
BOURCHADA Nizarr :	0
DUPONT-AIGNAN Nicolas :	18
PECRESSE Valérie :	83
VERON Aurélien :	0
DE SAINT JUST Wallerand :	91
ARTHAUD Nathalie :	1

**Le 13 décembre 2015
2ème Tour**

Inscrits : 461
Votants : 290
Exprimés : 285

BARTOLONE Claude :	69
PECRESSE Valérie :	133
DE SAINT JUST Wallerand :	83

La liste de Valérie PECRESSE a été élue.

Cette année, c'est 40 élèves : 22 élèves dans la classe de Grande Section, CP et CE1 et 18 dans la classe de CE2, CM1 et CM2.

Cette année 2015 a été marquée par des sorties, des projets... Et bien d'autres que vous découvrirez en 2016 !!!

Nos élèves, des artistes en herbe !!!!

Notre travail sur Pierre et le loup, nous a conduit à la cité de la musique.



Après avoir mis en avant notre sens artistique, nous avons montré nos capacités sportives à aventurland!!!

Pause gourmandise avec la semaine du goût 2015. Nous avons testé des recettes à base de fruits.



Comme nos parents, nous avons élu nos représentants le 9 octobre 2015

Arrêt sur images

Remise des prix



Le samedi 20 juin, à la salle des fêtes du village, a eu lieu le spectacle de fin d'année, interprété par les enfants au grand bonheur des spectateurs venus nombreux. Après avoir régalé le public, chaque écolier s'est vu remettre un prix par Mr le Maire et les élus. Un grand bravo aux enfants et aux enseignants !



Foire à Tout

Pas de chance pour ce dimanche 13 septembre !

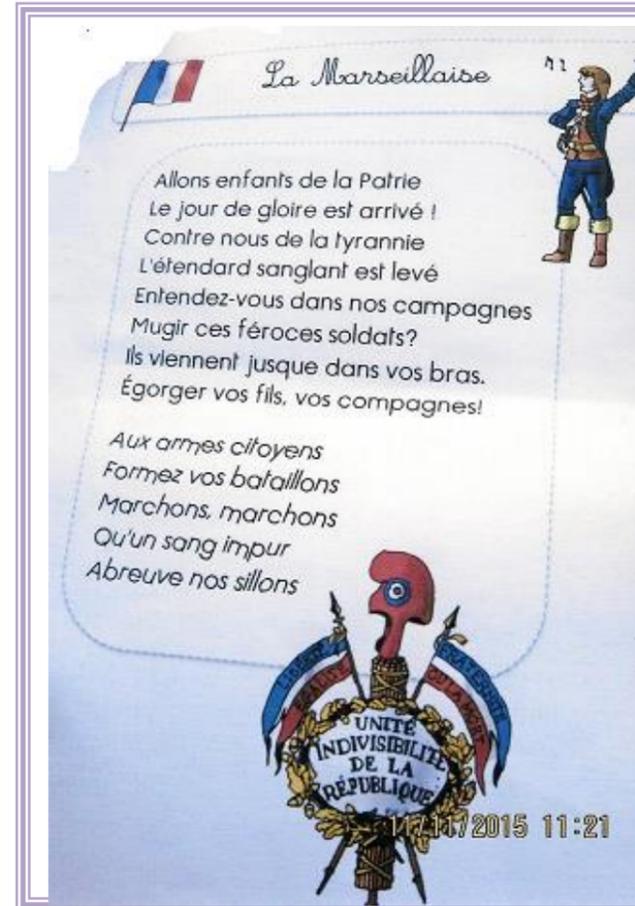
Malheureusement, cette année, le beau temps n'était pas au rendez-vous. Sous une pluie battante, les courageux exposants ont déclaré forfait en début d'après-midi. Mais, nous ne sommes pas découragés pour autant puisque l'année prochaine, les associations organisatrices assureront de nouveau la Foire à Tout.

Un grand merci au Club Pétanque, l'ASLAB, le CIADEC et la Chasse



Encore un peu de pluie

Cérémonie du 11 novembre



En mémoire pour les soldats tombés pour la France, pour notre liberté si chèrement acquise, une gerbe de fleurs a été déposée au monument aux morts, suivie du discours de M. le Maire, puis la Marseillaise entonnée par les écoliers du village. Pour clore cette matinée, un verre de l'amitié a été servi à la salle socio culturelle.



Banquet des aînés

En cette journée du 14 novembre, les seniors d'Auffreville Brasseuil se sont retrouvés autour d'un savoureux repas, dans une très bonne ambiance. Nos aînés ont dansé, chanté, ri en faisant tourner les serviettes au dessus de la tête !



L'A.S.L.A.B

Association Sports et Loisirs d'Auffreville-Brasseuil



Une belle soirée d'Assemblée Générale pour notre Association.

Le jeudi 5 Novembre 2015, les Adhérent(e)s de l'ASLAB étaient au rendez-vous à l'espace Socio-Culturel pour la réunion annuelle.

Tout d'abord c'est devant un public attentif que Mr Démétrio PRATTICO président a présenté le bilan de cette année d'activités.

Bilans moral et financier positifs pour les trois sections :

COMPOSITION DU BUREAU 2016 DE L'A.S.L.A.B.

Démétrio PRATTICO, Président de l'ASLAB et de la Section Tennis

Armand TENDERO, Secrétaire

Jacky CHRETIEN, Vice-Président de la Section Tennis

Bernard BEDAT, Trésorier Section Tennis

Michel SIBAUD, Membre actif Section Tennis

Sibylle SIMON, Vice-Présidente de la Section Gymnastique

Claudine HEMMER, Trésorière Section Gymnastique

Stéphanie COLOMBEL, Secrétaire, Vice-Trésorière Section Gymnastique

Françoise PRATTICO, Vice-Présidente de la Section Couture et Tricot

Maria MILANELLO, Trésorière Section Couture et Tricot

Martine TAURISSON, Secrétaire Section Couture et Tricot



ASLAB SECTION TENNIS

Sous la houlette de Mr PRATTICO, un tournoi de **tennis** a été organisé comme chaque année. Il s'est déroulé le 19 Septembre 2015 et a rassemblé, sous un beau soleil, une dizaine de joueurs venus disputer ce match en 4 Jeux.

En effet, cinq équipes de deux joueurs composées de Michel, Jacky, Armand, Claudine, Mathis..... se sont donc affrontées pendant deux heures encouragées par les applaudissements du public. Tous les joueurs ont été récompensés.

Après l'effort, le réconfort : toutes et tous se sont retrouvés autour d'un repas au restaurant

Les inscriptions auront lieu **le dimanche 18 Janvier 2016** entre **10h et 12h**
à l'espace Socio-Culturel - 4 Rue du château

Cotisation Annuelle : **30 Euros**

Les jeunes adhérents bénéficieront pour la 1^{ère} année d'un tarif préférentiel : **1/2 tarif**



ASLAB SECTION COUTURE ET TRICOT

L'ATELIER « **AU FIL DE VOS COULEURS** »

Une première année dans la vie de notre Atelier vient de se terminer. Comme en témoignent, entre autres, le site web de la Mairie et les photos présentées, l'atelier a connu une activité soutenue, réalisation de nombreux ouvrages très diversifiés, sacs, trousse, jupes....

La réussite de notre activité tient à trois facteurs :

- La compétence et l'engagement de notre conseillère, Maria
- La Municipalité pour la mise à disposition de la salle
- Les Adhérentes pour leur confiance et leur fidélité



Merci à toutes et à tous

DÉTENTE ET PLAISIR CRÉATIF SONT AU PROGRAMME

Ces après-midi permettent à chacune de confectionner tous genres de pièces et donnent lieu à de longues conversations où le rire et les plaisanteries ne manquent pas.

Couture déco



Couture pour bébé



Couture de sacs, de coussins, pochettes à zip,



Couture de vêtements
d'enfant



Devenez la styliste attirée de
vos enfants ou petits-enfants

Les personnes qui souhaiteraient rejoindre cette activité, débutantes ou chevronnées seront accueillies très chaleureusement.

L'adhésion est de 15 euros par an

L'Atelier est ouvert tous les lundis après-midi de 14h à 18h

ASLAB SECTION GYMNASTIQUE

La section Gymnastique a maintenant pris sa vitesse de croisière mais n'en est pas moins active !

Elle continue à rassembler chaque mercredi une quarantaine d'adhérentes pour suivre les cours d'Isabelle.

Sa compétence et sa sympathie nous donnent la motivation pour réaliser en musique les différents exercices avec ballons, élastiques, bâtons, disques, tapis, ou haltères toujours dans la bonne humeur, et nous amènent à découvrir des techniques nouvelles, Pilates ou stretching par exemple.



La convivialité est toujours d'actualité pendant les cours permettant de faire connaissance avec différents habitants du village, différents âges lors d'une même activité, mais aussi lors de notre sortie restaurant ou de notre buffet de fin d'année dans la cour de l'Espace socio-culturel.

Venez nous rejoindre !

La cotisation est de 90 euros

Les cours ont lieu le mercredi de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30 à l'Espace socio-culturel.

Nous acceptons les inscriptions en cours d'année avec un tarif aménagé.

A bientôt !

Contact : aslabgym@outlook.fr

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année

CLUB PETANQUE D'AUFFREVILLE-BRASSEUIL

Au cours de l'année 2015, le club a organisé 10 concours, ouverts à tous, qui ont rencontrés toujours autant de succès.

Tout au long de l'année, vous pouvez rejoindre le mercredi ou vendredi après midi, la trentaine de boulistes amateurs qui viennent régulièrement taquiner le cochonnet sur nos terrains.

Le club tient à remercier tous les bénévoles, membres du conseil municipal et organisateurs de la foire à tout pour leurs aides, qui permet de tirer un bilan positif de cette saison.



*Les membres du bureau pour la saison 2016 sont ;
Bruno BELLALI, Herbert RAPP,
Daniel VERNIER et Christian CHAMBEAU.*

Calendrier prévisionnel de la saison 2016

<i>Samedi 12 Mars</i>	<i>Inscriptions pour la saison</i>
<i>Samedi 26 Mars</i>	<i>Concours l'après-midi</i>
<i>Samedi 09 Avril</i>	<i>" "</i>
<i>Samedi 23 Avril</i>	<i>" "</i>
<i>Samedi 07 Mai</i>	<i>" "</i>
<i>Samedi 21 Mai</i>	<i>Concours l'après-midi et barbecue le soir</i>
<i>Samedi 04 Juin</i>	<i>Concours l'après-midi</i>
<i>Samedi 18 Juin</i>	<i>" "</i>
<i>Samedi 02 Juillet</i>	<i>" "</i>
<i>Dimanche 28 Aout</i>	<i>Concours toute la journée et barbecue le midi</i>
<i>Samedi 10 Septembre</i>	<i>Concours l'après-midi réservé aux adhérents</i>
<i>Samedi 05 Novembre</i>	<i>Buffet de fin de saison</i>
<i>Samedi 10 Décembre</i>	<i>Assemblée Générale à 18h</i>

C.I.A.D.E.C.

Club Inter Ages Découvertes Et Connaissances

BILAN DES ACTIVITES – Année 2014/2015

31 décembre 2014	Réveillon
7 février 2015	Loto
1 ^{er} mars 2015	Théâtre "Ma Femme est sortie"
18 avril 2015	Soirée dansante "Bleu et Blanc"
6 juin 2015	Sortie à "L'Auberge du bout des prés"
Septembre 2015	Foire à tout
10 octobre 2015	Soirée bavaroise
21 novembre 2015	Assemblée Générale



Loto du 7 février

C.I.A.D.E.C Prévisions pour 2015/2016

31 décembre 2015
7 février 2016
21 février 2016
16 avril 2016
juin 2016
15 octobre 2016
19 novembre 2016

Réveillon
Loto
Spectacle "les années Boum" (60)
Soirée dansante
Sortie (à définir)
Soirée dansante à thème
Assemblée Générale



Rejoignez-nous, l'essentiel étant de participer
Pour tout renseignement, adressez-vous à
Madame ANCELOT Annick au 01 34 77 11 70 – 06 83 41 37 27



Encore une année riche en activités.....

Quelques images des dernières activités



Paintball le 20/09/2015
Groupes des « petits »



Paintball le 20/09/2015
Groupes des « grands »



Alligator land le 27/09/2015

Une page se tourne.....

Zébulons-nous s'arrête.

Lors de l'assemblée extraordinaire du 20 novembre 2015, il a été décidé de dissoudre l'association. Nous n'avons pas réussi à intéresser de nouveaux parents pour pérenniser notre projet : proposer des activités pour les enfants de notre village ; organiser la kermesse et le marché de Noël ; et par nos actions : récolter des fonds pour faire un don à l'école des 8 moulins et offrir ainsi une sortie aux enfants.

Nous sommes un petit village avec une petite école disposant de petits moyens, nous avons pu grâce à l'association offrir chaque année une sortie à nos écoliers. Nous avons encore pu, pour la dernière année, faire un don de 1 000 €uros. Les maîtresses décideront de son utilisation.

Nous avons pendant toutes ces années pris grand plaisir à animer toutes ces activités aussi bien pour les enfants que pour les parents, mais nos enfants ont grandi et pour la plupart des membres du bureau et des animateurs, ces derniers ne font plus partie de l'école.

Nous pensons laisser la place progressivement à une nouvelle équipe, c'est avec regret que nous avons constaté que personne ne souhaitait continuer à faire vivre l'association, malheureusement ce n'est pas avec une ou deux bonnes volontés que toutes ces activités peuvent être gérées.

Avant de nous effacer définitivement de la liste des associations contribuant au dynamisme de notre village, nous tenions à remercier les enfants qui étaient toujours enthousiastes à nos propositions, les parents qui nous soutenaient et encourageaient dans nos actions, les maîtresses qui reconnaissaient notre investissement et la municipalité qui nous observait avec bienveillance.

Pour conclure, nous partageons avec vous quelques photos de ces années passées et vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.....





SOCIETE DE CHASSE D 'AUFFREVILLE-BRASSEUIL :

NOTRE DEVISE : PASSION, GESTION ET CONVIVIALITE

20 Septembre 2015 9H, c'est l'ouverture et nous commençons à chasser sur notre territoire en partant des limites après avoir écouté attentivement les consignes de sécurité énoncées par notre président. Soleil et bonne ambiance sont de la partie.

Cette année, nous commençons à percevoir très nettement les effets de notre plan « faisans ». Cela fait déjà 2 ans que nous ne prélevons pas de faisans communs, pas de prélèvements non plus cette saison car le but est de réimplanter une souche de faisans sauvages. Quel plaisir de voir s'envoler des compagnies de faisans nés sur le territoire!! Un festival aussi avec les lièvres en grand nombre cette année. Un grand merci pour l'excellent travail de notre garde-piègueur et à tous les bénévoles qui ont réalisé un champ de cultures à gibier offrant le gîte et le couvert à tous les animaux.

Malgré un hiver doux, la situation de la perdrix grise reste sensible et le prélèvement sera léger pour préserver l'espèce.

Le cheptel chevreuil est stable et nous rencontrons à nouveau quelques lapins.

Quelques bécasses nous font l'honneur également de séjourner sur notre commune.

Notre soirée « choucroute 2015 » a remporté un vif succès et nous vous donnons rendez-vous, chasseurs ou non, le 12 Mars 2016 à la salle des fêtes d'Auffreville-Brasseuil, pour partager un bon repas et d'agréables moments.

Merci à nos élus pour l'aimable prêt des locaux.

Chasseurs occasionnels à la recherche d'une journée de chasse authentique, sachez que vous pouvez obtenir (après parrainage d'un chasseur de la société), une carte à la journée pour 25.00€ seulement.

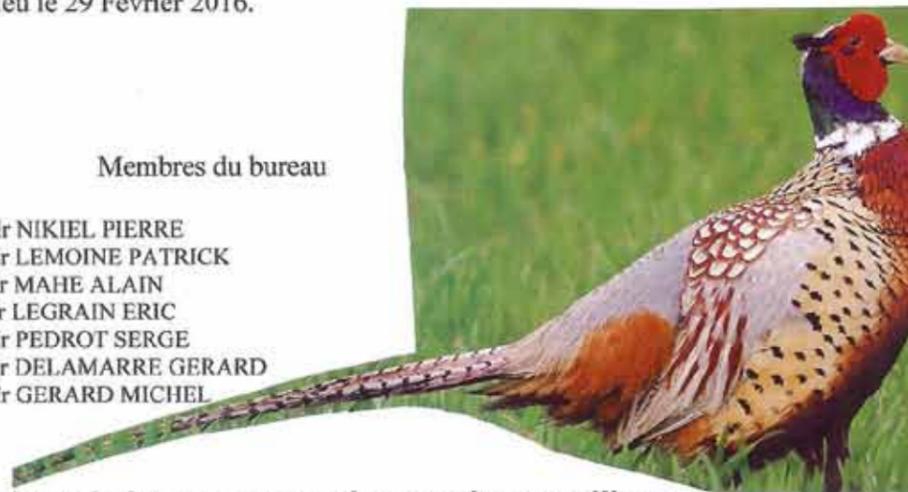
Adressez vous à Mr Mahé Alain ou à Mr Nikiel Pierre.

La fermeture générale aura lieu le 29 Février 2016.



Membres du bureau

Président :	Mr NIKIEL PIERRE
Vice- président :	Mr LEMOINE PATRICK
Secrétaire trésorier :	Mr MAHE ALAIN
Secrétaire :	Mr LEGRAIN ERIC
Représentant des chasseurs :	Mr PEDROT SERGE
Représentant des propriétaires :	Mr DELAMARRE GERARD
Garde et piègueur :	Mr GERARD MICHEL



Le Président et les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016.



Siège social à AUFFREVILLE-BRASSEUIL

Un club de bridge important dans un village est un atout pour une communauté d'agglomération.

Venez découvrir ce jeu passionnant qui requiert de la concentration, de la mémoire et une bonne maîtrise de soi.

Le Bridge Club du Mantois a mis en place une école.

La convivialité est de rigueur et des liens amicaux se créent.

N'hésitez pas à vous renseigner.

Nous vous rappelons que le bridge peut s'apprendre à toutes les étapes de la vie et se jouer entre amis ou au club, en tournois de régularité et en compétition.

Des membres du Club vous accueilleront et vous feront découvrir les plaisirs de ce jeu de cartes passionnant, un bon moment à passer.

Renseignements : sur place à la salle communale lors des tournois

Mardi, mercredi, jeudi à 14 heures – Mercredi à 20 heures

Par téléphone : Mr Raymond LYBEER (Président) : 06 85 73 22 18

Mme Françoise BEGUIN : 06 19 29 95 54 –

Mme Annick ANCELOT : 06 83 41 37 27

Le club : 01 30 98 67 20 aux heures de tournois.

E-mail du club : bridgeclub.mantois@wanadoo.fr

**Le président Raymond LYBEER et toute l'équipe vous présentent
Leurs meilleurs vœux pour 2016**



ÉTAT-CIVIL 2015

En vertu des textes en vigueur concernant les renseignements d'état-civil, ne figurent dans cette rubrique que les informations autorisées par les intéressés ou leurs familles.
A votre demande la mention pourra paraître dans la prochaine gazette.

NAISSANCE



Clément BOUCHER - Le 04/12/2014
Nicolas HEBERT - Le 30/12/2014
Ambre BOGAERT - 03/01/2015
Mathéo MARCHAND - 28/01/2015
Alexis DESCHAMPS - 18/02/2015
Titouan HORVAIS LESIOURD - 20/02/2015
Louane LE LANDOIS 30/06/2015
Nayl SACI - 18/07/2015

Félicitations aux heureux parents

MARIAGE



Franck INDERGAND et Anne-Sophie CRILLET
Le 9 mai

Félicitations et
tous nos vœux de bonheur

DÉCES



André TYMULA 09/09/2015
Elise MOUTON 27/12/2015

Sincères condoléances à la famille

DEMANDES URBANISME DÉPOSÉES EN MAIRIE SUR L'ANNÉE 2015

- MAIRIE rue du village – Réaménagement école création deux salles de classes et préau,
- AZEVEDO 72 route de Houdan – Construction d'un garage
- SCI Les Jardins de Brasseuil 10 bis rue des Écants – Modification clôture et création auvent
- DUQUESNE Christophe 16 route de Houdan – Agrandissement d'une maison d'habitation
- SCI Les Jardins de Brasseuil 10 bis rue des Écants – Construction une maison d'habitation
- GUILLERM Romain 16 rue du village – Aménagement du sous-sol
- PRATTICO Pascal 112 route de Houdan – Construction une maison d'habitation
- MILANELLO Pierre 112 bis route de Houdan – Construction une maison d'habitation
- SCI Les Jardins de Brasseuil rue des Écants – Construction de deux maisons d'habitation
- GUMUS Gokhan 86 route de Houdan – Construction une maison d'habitation
- KHEBCHI Moktaar 13 rue des Écants – Construction une maison d'habitation
- TAURISSON Fabrice 4 chemin de la Vallée – Création nouvelles ouvertures
- MARCHAND Fabien 74 route de Houdan – Remplacement serre par piscine hors sol
- BUTEAU Ghislaine 17 rue du Village – Portail et grillage
- GONALONS Sylvain 8 bis rue des Écants – Terrasse et abri de jardin
- SCI Les Jardins de Brasseuil 10 bis rue des Écants – Construction d'un garage
- BOUCHER Claude 8 impasse de l'Éperon – Mise en place d'un portail
- DUSZYNSKI Joseph 18 rue du Village – Abri de jardin
- GORNET Vanessa 5 route de Houdan – Changement portes en façade et clôture avec muret

INFOS PRATIQUES



LES OUVERTURES DE LA MAIRIE AU PUBLIC ☎ 01.34.77.11.68

- Le mardi de 14 à 17 heures

fax : 01.30.98.60.34

- Le vendredi de 14 à 19 heures

mairie@auffreville-brasseuil.fr



Toutes vos informations pratiques sur le
Site internet communal :

www.auffreville-brasseuil.fr

NUMÉRO UNIQUE D'ASTREINTE DES ÉLUS :

06.95.34.05.76

Pour joindre, en cas d'urgence, un élu le soir ou le week-end



Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

PERMANENCE DES ÉLUS : le vendredi de 18 à 19 heures

↗ Recherche cadastrale : sur rendez-vous.

↗ Permanence Urbanisme - le vendredi à 18 heures (il est recommandé de prendre RV) : Dépôt de dossiers, avis sur compatibilité avec règlement du Plan Local d'Urbanisme et conseils sur projets.

↗ Problèmes de rivière : Mrs Legrand et Bellali.

ÉCOLE DES HUIT MOULINS : 01.34.78.49.96

CANTINE/GARDERIE : 06.52.01.18.34

GENDARMERIE DE GUERVILLE : 01.30.42.39.58



La gazette est éditée par la Mairie d'AUFFREVILLE-BRASSEUIL
Sous la responsabilité de Monsieur Serge ANCELOT, Maire

Tirage : 370 exemplaires

